

Suite aux annonces rendues publiques sur les « Universités dans le rouge », voici un choix des échanges et témoignages qui sont apparus sur les listes débats SLR et Prepa-coord (liste de la CNU)

Jeudi 24 Novembre 2011

Envoyé par JC G

Je pense qu'il y a une certaine confusion dans nos esprits.

1- Une université peut être sous surveillance rectorale parce qu'elle connaît 2 années successives de déficit (dans notre cas 2010 et 2011). C'est une constatation, à posteriori (après clôture des comptes).

2- Ou bien parce qu'elle vote délibérément un budget prévisionnel 2012 non équilibré (cas de Nantes) ou qu'elle refuse de le voter à l'équilibre (cas de l'UBS).

D'après les infos obtenues en CA de l'université du Maine (passée au RCE en 2011 et dont je suis l'un des membres élus) j'ai compris que la clôture de l'exercice 2011 allait être très difficile pour environ 80% des universités et que les recteurs avaient exceptionnellement autorisé un prélèvement sur le fond de roulement pour pouvoir boucler les comptes 2011 lorsque cela était possible (il existe des sommes dans le FR qui ne sont pas "décaissables"). Attention je ne suis pas économiste alors je ne fais que répéter ce que j'ai entendu et qui sera au PV des CA de mon université. Ce déficit vient principalement de la masse salariale état qui n'a pas été abondée correctement par l'état (non prise en compte du GVT, plan carrière, promotions, loi sur les retraites...). Donc si vous me suivez, le recteur a autorisé les universités à grignoter (plusieurs dizaines de M€) leurs réserves (1.5G€ de fond de roulement pour toutes les universités) pour pouvoir terminer l'année et payer les salaires des fonctionnaires de l'état !

Et puis il y a l'exercice très délicat du vote du budget prévisionnel 2012 alors que les universités sont dans le brouillard pour le faire. On sait uniquement que la règle de calcul (SYMPA) pour la répartition du "gâteau" sera la même qu'en 2011, mais on ne connaît pas le montant à distribuer au niveau de la DGF. Les universités partent donc du principe que cette dotation sera identique à 2011 pour cadrer leur budget. Viennent ensuite les problèmes de la masse salariale état, car l'état a transféré la gestion aux universités (RCE) mais en a profité pour opérer un transfert de charges déguisé. Il ne compense pas l'intégralité des promotions, du GVT, des augmentations de charge retraite (CAS pension), ce qui fait que la quasi totalité des universités sont incapables de présenter un budget équilibré sans s'auto-mutiler. Nantes a voté je crois un budget à -14M€ et Lorient-Vannes(UBS) a refusé de voter un budget à l'équilibre. Au Mans on votera le 15/12 et on rejoindra certainement le lot des universités sous tutelles soit en votant un budget déficitaire soit en refusant de voter un budget à l'équilibre et donc nécessairement raboté (non parution d'emploi état). Bref "Avec les RCE c'est nous qu'on la fait la RGPP "!

Je pense que début 2012, 80% des universités seront sous tutelle rectorale pour l'une des 2 raisons ou les 2.

Amicalement,
JC Gimel "administrateur de l'université du Maine

Envoyé par CA

Bref "Avec les RCE c'est nous qu'on la fait la RGPP "!

Bien résumé, mais l'auto-mutilation touchera au delà du personnel. À Nantes :
-suppression de formations (par modification des critères pour ouvrir une formation, vous vous souvenez de la princesse de Clèves)

-économies sur le nettoyage (-20% attendu, la situation actuelle étant déjà assez dégradée!)
-une baisse de 20% des crédits de fonctionnement (par exemple désabonnements et baisse des achats de livres à la BU..)

sûr que comme ça l'université va améliorer sa compétitivité

bonne journée

Colette Anné

Envoyé par DC

En effet, les restrictions et amputations sont déjà de tous ordres à l'Université Bordeaux 3 et, à ce rythme, on peut craindre le pire dans de très brefs délais. N'étant pas membre d'un des grands conseils, je ne puis que constater les dysfonctionnements et la dégradation des conditions de travail des enseignants-chercheurs.

Suite à la mise en sécurité/rénovation d'un bâtiment, et à la concentration des UFR (de 11 à 3!), les "littéraires" se sont retrouvés à cette rentrée SANS: téléphone, ordinateur, wifi, imprimante, etc.; l'ordinateur de bureau (tour Fujitsu premier prix, avec petit écran) et la connexion téléphonique viennent, par miracle, d'arriver; une borne wifi provisoire (pas d'argent pour câbler les couloirs) est encore attendue; mais d'imprimante nous n'aurons point, de l'année au moins (budget informatique réduit de 500,000€, d'après le directeur du service, alors qu'enseignants et étudiants ont été quasiment contraints d'entrer dans l'i-era, par suppression de toute communication papier). Pour imprimer, à nos risques et périls, il nous reste à traverser le campus avec une clé flash et à payer de nos deniers dans un service commercial. Si tant est que nous puissions nous poser sur le campus: pas d'argent pour remettre en fonctionnement les barrières des parkings du personnel, ni même pour un écriteau. Conseil: arriver de bonne heure pour tourner longtemps et trouver une place au diable, d'où l'on va se coltiner son ordi et x kilos de livres.

Remplacer à la BU un ouvrage de base de 20€ non restitué par un ex-étudiant demande démarches, plaidoyers et pleurs de la part du Prof qui en a programmé la lecture pour son séminaire de Master 2.

Mais le pire n'est pas là, nous sommes depuis de longues années habitués à ne pas disposer d'enveloppes, de papier à entête ou d'une reprographie en état de marche. Le pire est la suppression d'enseignements, de filières ou d'options, et le sacrifice de la Formation à Distance, au moment même où l'on exige des volumes horaires accrus; la suppression de la diversité; la suppression du soutien aux apprentis chercheurs; la suppression d'enseignements spécifiques de langues étrangères... C'est dans la presse que je lis l'annulation de 10 postes d'ATER et la suppression de 8000 HC. Mais déjà l'on ne recrute plus de 1/2 ATER (trop cher en charges sociales), les contrats doctoraux subissent le syndrome de la Princesse de Clèves, déjà des Masters disparaissent et de brillants étudiants doivent partir... à Paris, s'ils en ont les moyens.

Cas limite: les EC ayant eu l'imprudence d'accepter quelques heures complémentaires pour parer à certaines carences et éviter la multiplication de charges de cours difficiles à gérer et d'un niveau douteux, devraient voir leurs heures HC placées les jours fériés ou banalisés de leur service... de sorte qu'elles ne seront pas payées!!

Voici un scandale parmi tant d'autres (travailler plus pour être sanctionné), qui doit être banal ici et là et que l'on ne saurait imputer à la gouvernance actuelle, par exemple, de mon Université, conquise de haute lutte contre des suppôts corrompus de la LRU. Sauf que, depuis 2007, manifester le respect de la démocratie, un esprit républicain, un sens du service public, est un comportement de hors-la-loi, et que les rares Présidences démocrates d'Université ont, comme toujours, un fâcheux sens de la légalité, un besoin maladif de se justifier, de faire comme il se doit, qui que ce soit qui dicte les ordres et quelle que soit la mise en danger de l'institution.

Cordialement,
Didier COSTE

Envoyé par V Ch

Il me semble que beaucoup (la plupart sans doute) de Présidents d'université ont effectivement été grisés (aveuglés et/ou complices) par la perspective d'endosser le rôle d'universitaire-gestionnaire (n'avaient-ils vraiment pas anticipé le fait qu'ils allaient gérer essentiellement la pénurie?). Ce faisant, ils ont effectivement fait des choix politiques (c'est pourquoi, dans mon université, les élus d'opposition au CA ont tout fait - en vain - pour raisonner la Présidence et éviter le passage anticipé aux RCE au 1er janvier 2010) et il faut leur rappeler fermement que c'est leur propre zèle qui a mis les universités dans cette situation.

Ceci dit, la logique de la LRU et des compétences élargies est double : d'un côté leurs nouvelles "responsabilités" les oblige à augmenter la part des ressources propres (y compris avec l'augmentation des droits de scolarité à terme); d'autre part, pour ce faire, il faudra que leur direction soit progressivement assumée par des gestionnaires de profession, plutôt que par des universitaires (il n'y a qu'à voir les boards qui se constituent pour gérer les PRES qui vont imposer les orientations scientifiques aux universités les composant)...

Et là, on a un vrai problème : dans le cadre de PRES pilotés par des gestionnaires, quelle va être la marge de manœuvre des présidents d'université ? D'autant que si les premiers (les chefs à plumes des PRES) auront les coudées franches (le débat démocratique ne faisant pas partie de la palette gestionnaire des idéologues qui nous gouvernent et n'étant pas prévu dans les statuts des PRES), les seconds seront taxés d'inefficacité (lenteurs et lourdeurs des décisions collégiales) dès lors qu'ils s'en remettront à leurs conseils... Au passage, n'oublions pas que les fusions-intégrations d'universités dans des PRES au statut de grand établissement (comme Dauphine) permettront d'augmenter les droits de scolarité assez rapidement.

La grande majorité des actuels présidents est donc coupable de:

- précipitation et de zèle dans le passage aux RCE,
- zèle encore mais aussi trahison de la collégialité dans la configuration qu'ils ont choisie pour les PRES

Oui, il faut se battre pour conserver un dispositif électif de désignation d'un universitaire pour présider une université, mais que restera-t-il de ses prérogatives (et de celles des conseils) dans le cadre de PRES à "gouvernance renforcée"? On en a eu un petit avant-goût (alors que la forme juridique des PRES était encore en cours d'élaboration) avec la grande loterie du Grand Emprunt où dans de nombreux cas, les conseils (scientifique ou d'administration) n'ont pas été consultés... Que pourra faire un Président d'université plus universitaire que gestionnaire, donc soucieux de consulter ses collègues (via les conseils, ou autrement d'ailleurs) dans un CA de PRES majoritairement acquis à la cause de l'efficacité gestionnaire (soit se passer de l'avis de leurs (ex)collègues)? Que dire si, de surcroît, ce Président (et ses conseils) sont sous la tutelle du recteur ? Qu'elle est belle l'autonomie, même pour les présidents. Heureusement, le MESR pense à tout : même à une cellule psychologique puisqu'il vient d'annoncer "la constitution d'un « comité des pairs » avec Bernard Dizambourg et Claude Jameux pour accompagner les universités en difficulté (AEF n°158246)!"

Je crois que les candidats à l'élection présidentielle (de la République) devraient commencer à réfléchir (sérieusement) aux manières de sortir le moins mal possible de l'impasse dans laquelle l'actuel gouvernement a engagé les universités.

SLR pourrait y jouer un rôle (cf. les quatre textes "que veut SLR" postés sur slr-débats il y a quelques jours).

Allons à l'AG samedi 26 novembre 2011, de 14h30 à 18h, Université Paris VII, Halle aux Farines, Amphi 10 E: <http://sauvonslarecherche.fr/spip.php?article3581>

Cordialement
V Chevalier UPEC

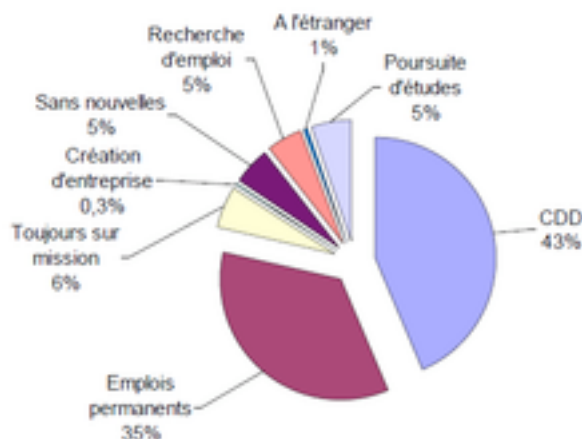
Envoyé par P

Article de Sylvestre Huet dans le blog de Libération en date du 18 novembre 2011 :

<http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2009/11/cinq-ans-danr-bilan-lecons-évolutions.html>

Extrait : "Un autre sujet intéressant est le devenir des jeunes chercheurs employés en CDD sur des contrats financés par l'ANR. Une première étude, très partielle, a été menée. Ses résultats prouvent, selon la ministre que les craintes sur le devenir de ces CDD étaient vaines puisqu'ils ont, à 90% au moins, trouvé un emploi. Cette analyse est pour le moins étrange. On ne parle pas de jeunes venant de réussir leur CAP "force de vente" ou "mécanique auto". On parle de scientifiques d'une trentaine d'année, titulaire en général d'une thèse, venant d'effectuer un post-doc dans le cadre d'une activité de recherche ayant remporté un processus sélectif. Entreprises, organismes de recherche et universités devraient donc se battre pour les embaucher

L'insertion professionnelle des jeunes chercheurs financés par l'ANR dans 5 programmes lancés en 2005



Or, on se retrouve avec 43% de contrats précaires contre 35% d'emplois stables. Comment peut-on juger cette situation "rassurante" selon le mot de ministre ? Ou se féliciter que ces trentenaires ayant fait la preuve de leurs capacités aient un taux de chômage un peu inférieur à celui des jeunes chercheurs après leur thèse ? On marche sur la tête... et je ne résiste pas à raconter une petite histoire.

Il y a 9 ans un jeune physicien brillant et très matheux fait une thèse en entreprise (chez Renault). Quelques jours après sa soutenance, la DRH lui dit "désolé, on ne vous embauche plus, les ventes ont baissé". (Logique, il ne faut surtout pas se doter d'ingénieurs qui pourraient avoir des idées nouvelles de voitures moins polluantes ou plus sûres, elles pourraient être plus vendables). Une semaine après, le jeune physicien est dans un avion direction la Californie avec un CDD très bien payé au JPL (Nasa). Il est toujours aux USA, navigant entre le Goddard Space Institute où il modélise le climat et le MIT. Et son directeur de thèse en France n'a toujours pas réussi à lui proposer un poste convenable...."

Programmes	Nature	Emplois permanents	CDD	autres	Recherche d'emploi
RIAM 2005 (Réseau Recherche et Innovation en Audiovisuel et Multimédia)	Partenarial	44%	36%	15%	5%
Emergence 2005 (Emergence et maturation de projets de biotechnologie à fort potentiel de valorisation)	Académique et maturation	51%	41%	4%	4%
PNano 2005 (Programme National en Nanosciences et Nanotechnologies)	Académique et Partenarial	29%	31%	35%	5%
Blanc 2005 Bio-santé	Académique	16%	66%	13%	5%
Blanc 2005 SHS	Académique	28%	30%	35%	7%